

PATDEC – Ce texte apparaît au site web de PATDEC à l'adresse suivante :
http://www.carleton.ca/cedtap/stories/aylmer_f.htm

Avril 2005

La Coopérative de soins de santé Aylmer Un succès sans égal et le citoyen au cœur des préoccupations

*Par **Marcien Villemure**, premier secrétaire de la Coopérative, en collaboration avec Martin van den Borre, coordonnateur au développement de la CSA*

Introduction

En septembre 2004 la Coopérative de Santé d'Aylmer (CSA) comptait 100 membres ; en avril 2005, c'était 2701!

Franc succès, tout à l'honneur des membres qui croient à la CSA. Le Ministère de la santé garde la coopérative à l'œil pour la bonne raison que la CSA est la première coopérative de soins de santé à être créée dans une ville québécoise moyenne de 40,000 h, soit dans le secteur Aylmer de la ville de Gatineau et de 50,000 habitants si on inclut les environs.

Émergence et besoins de la CSA Une quarantaine de citoyens, à l'invitation des docteurs Bernard Gélinas et Claude Archambault de la clinique médicale Aylmer-Lucerne, se réunissent, fin janvier 2001 et mettent en commun diverses conceptions des soins de santé à Aylmer. Une coopérative de soins de santé émerge clairement des échanges. Suite à cette réunion, un comité provisoire (CP) d'une dizaine de membres prend forme. De plus, une visite en mai 2001 à la Coop Santé les Grès s'avère fructueuse parce que les visiteurs réalisent que cette coopérative n'existe que depuis 5 ans et qu'elle affiche un succès incontesté et sans aucune aide des gouvernements.

Malgré le fait qu'un CLSC et un CHSLD fournissent déjà plusieurs services, le comité réalise rapidement que les problèmes sont tout de même nombreux et les plus pressants se pointent rapidement : pénurie de médecins et d'infirmières, absence de services spécialisés, peu de visites à domicile, obligation de se déplacer vers les hôpitaux pour recevoir certains soins, déficience du plateau technique, collaboration avec les services de santé du milieu à intensifier.



Vision et Valeurs

L'être humain au centre des préoccupations de la CSA. C'est par lui et pour lui que fonctionne la CSA : le pouvoir exercé est démocratique, son adhésion est volontaire, la coop est autonome et indépendante, l'éducation doit être un élément intégré et ajusté aux besoins des membres. Notre mission est de voir au bien-être de ses membres, tant dans le domaine curatif que préventif. Pour être efficace la CSA sollicite l'appui de la communauté dans toutes ses composantes.

Le bénévolat est une partie intégrante du coopératisme. Il est le sang qui circule et vivifie toutes les parties du corps dont il est le baromètre. Plusieurs membres ont déjà offert leur aide. Mais pour bien les intégrer, un plan d'ensemble est mis sur pied. Si la CSA compte 2701 membres, c'est que ceux-ci montrent un grand intérêt pour la CSA.

La coopérative a adopté une approche de prévention. Selon l'organisation mondiale de la santé (OMS) quatre habitudes menacent notre santé et notre porte-monnaie : l'inactivité physique, la tabagisme, le mauvais régime alimentaire et l'abus d'alcool. L'« auto-soin », une nouvelle façon de se « prendre en main » au plan individuel, contribuera à changer les mentalités.

Débroussaillage et actions du conseil provisoire

Le comité provisoire mena à bon port plusieurs actions dont voici les plus importantes. Pour les asseoir solidement, la CSA procéda à une recherche sur la faisabilité de la CSA. Martin Van Den Borre, de la CSA en assumait la réalisation. Cette recherche, financée en partie par le PATDEC, permit de choisir un type de coopérative parmi les quatre types envisagés. Celle dite de solidarité ou les membres peuvent être les usagers, les professionnels, le personnel clérical et les partenaires du milieu rallia les membres du comité. Suite à cette recherche, la CSA obtint ses lettres patentes du gouvernement du Québec, le 26 septembre 2001. S'ensuivit l'élaboration de règlements, dont le no 1 sur la régie interne, soit les catégories de membres, l'assemblée générale, le conseil d'administration, le no 2 sur les emprunts et octrois de garantie, le no 3 sur le prix de la cotisation de membre.

Création de la Coop Santé Aylmer

L'assemblée générale de fondation ou d'organisation s'est tenue le 26 mars 2002. Un conseil d'administration fut élu, les règlements furent adoptés, cinq comités furent formés, dont les comités du plan d'affaires, de recrutement et de communications, des relations publiques, de la fondation et des finances. Ces comités sont toujours en fonction. Le document d'adhésion à la CSA énumère les avantages et privilèges à devenir membres: vous devenez propriétaires d'une clinique et vous pouvez également influencer son développement en votant aux assemblées générales et en devenant bénévoles. Sur présentation de votre carte de membre: vous profitez de rabais chez des professionnels et marchands de la région; vos enfants de moins de 18 ans bénéficient des mêmes avantages et privilèges que vous; vous avez un service privilégié lors de vos visites à la clinique d'urgence; et, vous profitez de rabais sur des analyses de laboratoire et autres services non couverts par l'assurance maladie du Québec.

Objectifs de développement

Dans les trois prochaines années la CSA compte: recruter 5 nouveaux médecins; instaurer des programmes de prévention et organiser des ateliers; mettre sur pied une clinique santé voyage qui inclura les services de consultation et l'administration de vaccins; faire l'acquisition de nouveaux équipements médicaux pour le diagnostic; le suivi et le traitement de la maladie; mettre sur pied une clinique de périnatalité; améliorer les services de radiologie avec la possibilité de faire des mammographies et des échographies; et, devenir un centre ambulatoire plus complet avec l'amélioration des services d'urgence et l'augmentation des heures d'ouverture.

Conclusion

La CSA ambitionne de devenir un centre de vie communautaire centré sur la santé. Au curatif et au préventif, elle ajoute l'éducatif. Ce dernier volet pourra consister en des conférences, des ateliers sur différents problèmes médicaux comme le diabète, les maladies cardio-vasculaires, les dépressions nerveuses, des activités d'exercices physiques en collaboration ou non avec les centres qui existent déjà, des problèmes liés au travail, comme le stress, des ateliers sur le coopératisme, etc., etc. Il est permis de rêver à un centre bien implanté dans son milieu, à un phare où les gens peuvent trouver la réponse à leurs besoins en santé et sans oublier leurs enfants.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter monsieur Guy Benoit au 819-684-0710 ou par courriel au charlemagne.edu@sympatico.ca.

Sources

- (1) Villemure, M. (2003). Coop Santé Aylmer, Gatineau : Liaisons GTE. 51 pp.
- (2) Martin Van Den Borre, (2002). Étude de pré faisabilité, Gatineau, Coop Santé Aylmer, 40 pp.